

La Paternelle

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **37 (1899)**

Heft 14

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-197496>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

on tot bon po ein derè et po ein fèrè, étai chetâ
su lo banc contre lo mouret, pè vai lo maitein
dès la tràblia, eintremi dà z'altro compa-
gnon. L'avâi dza medzi dè elliaò ribès et vol-
liavè s'ein reservi on part dè couillèrâ, mà, lo
ppliat, qu'avâi fè lo tor, sè trovavè tot à l'altro
bet et ne poivè pas l'aveintâ avouè la man.

Adon, quand ve cein, ye dese :

— Dis-vâi, Bordatse, tè que tè à fin bet et
tè, Pécoué, qu'est à l'altro bet, eimpougnivai
ellia tràblia tsacon pè voutron bet et vo l'a-
vancèrâi on bocon dâo côté dè la fenêtra, con-
tre mè.

Lè dou gaillâ, que ne saviont pas què sè
derè, sè crotson à la tràblia et l'avancèron
coumeint avâi de Cropatton.

Adon quand lo bet dè la tràblia iò y'avâi
lo ppliat dè ribès, arrevâ drâi dévânt lo gaillâ,
stusse lào fe :

— Ora, halte ! arrètâ vai on momeint, vu mè
servi dè ribès !

Pu, quand l'ein eut poaisi n'a demi-doanna
dè couillèrâ, Cropatton lào dese :

— Reboutâ pi la tràblia iò l'irè, ora y'è tot
cein que mè faut ; grand maci !

Les chambres à coucher d'autrefois.

En visitant les chambres de nos vieux palais ou
châteaux, on peut se faire une idée des dimensions
énormes que les draps de lit devaient présenter.
On nommait couchettes des lits de 6 pieds carrés ;
les couches mesuraient 8 pieds 1/2 sur 7 1/2, ou
11 sur 10, ou 12 sur 11. Ces dernières avaient donc
4 mètres de largeur.

Mais il ne faut pas oublier qu'à cette époque les
nobles invitaient sans cesse à coucher avec eux
leurs compagnons d'armes, en signe de fraternité
chevaleresque.

Un bon lit se composait alors d'une paillasse rem-
plie de foin et de paille, d'un matelas garni de laine
et de coton, d'un lit de plume, d'un traversin rempli
de duvet et d'un oreiller. Nous retrouvons encore
cette même disposition dans beaucoup de nos cam-
pagnes où le sommier n'est qu'exceptionnellement
employé.

Au XV^e siècle on inventa le matelas de toile ci-
rée gonflée d'air au moyen d'un soufflet. A partir
du XVI^e siècle, on commença à bassiner les lits
avec la bassinoire classique. Au XVII^e siècle, le
moine était déjà connu, mais la boule à eau chaude,
originaire d'Angleterre, ne conquiert la faveur pu-
blique que vers 1770.

Jusqu'au début du XVII^e siècle, les draps de lits
conservèrent le nom de linceux et linceuls. Les élé-
gants avaient adopté la mode des draps de taffetas
noirs.

La coutume était de les parfumer. A défaut de
salon, la chambre à coucher résümait la vie privée
d'une femme. Elle y passait la journée entière, éten-
due ou assise sur son vaste lit garni de moelleux
oreillers. C'est dans cette attitude qu'elle recevait
ses visiteurs.

(Le Voleur.)

Tirer le diable par la queue. — Voilà une
locution populaire très fréquemment employée
et dont peu de gens connaissent l'origine. A
n'en pas douter, elle fait supposer entre le dia-
ble et le pauvre homme une lutte dans laquelle
ce dernier n'osant attaquer de front son adver-
saire, sans doute à cause des cornes et des
griffes, le saisit par derrière afin de l'éloigner ;
et l'inutilité de ses efforts a été rendue par une
de ces métaphores empruntées de ces bêtes
récalcitrantes qui s'obstinent à avancer au lieu
de reculer quand on les tire par la queue. C'est
donc la lutte incessante de l'homme contre le
malheur, et de la lutte opiniâtre auquel il est
condamné pour se procurer de quoi vivre.

On connaît cette phrase originale que Victor
Hugo fait dire à Gubetta dans *Lucrèce de Bor-*
gia :

« Il faut que la queue du diable lui soit sou-
» dée, chevillée et vissée à l'échine d'une ma-
» nière bien triomphante, pour qu'elle résiste
» à l'innombrable multitude de gens qui la
» tirent perpétuellement ! »

Hospice de l'enfance. — Lors de la dernière
vente en faveur de cet établissement, une élégante
petite brochure illustrée avait été publiée. Cette
brochure, contenant quelques pièces de vers, dont
l'auteur est M. Ferdinand Wenger, est encore en
vente, au profit de la même œuvre, chez MM.
Roussy et TARIN, libraires. Prix : 50 centimes.

Logogriphe.

Mon sort, hélas ! est d'être exposé à la flamme ;
Mon nom sert quelquefois à nommer une femme ;
Mon pays d'origine est par delà les mers ;
Sous son beau ciel on voit les rameaux toujours verts ;
Si tu m'ôtes un pied, ô lecteur, tu me changes
En ce pays lui-même où tu serais aux anges.

Pour laver les bas noirs. — Il ne faut pas
employer de savon, mais une sorte de mousse faite
au moyen du son (environ une tasse à thé) enfermée
dans un sac de mousseline. On lave les bas dans
cette préparation. Au sortir de l'eau, on les roule
dans une serviette en pressant fortement, et on les
fait sécher rapidement à la chaleur du feu, non en
plein air.

Pour faire de l'eau de lavande. — Le
moyen le plus simple, et qui donnera un excellent
produit, consiste à délayer 50 grammes d'essence
de lavande dans un litre de bonne eau-de-vie.

Rien de plus sain et de plus rafraîchissant en
même temps que de moins coûteux.

Boutades.

L'ouverture de la saison d'opéra nous remet
en mémoire les imprécations d'un baryton ir-
rité par la jalousie, contre un ténor que tout
le monde applaudit. Espérons que nous n'en-
tendrons jamais de pareilles choses parmi nos
artistes :

Ténor, unique objet de mon ressentiment,
Ténor, que des gobeurs ençensent bêtement,
Ténor, sinistre auteur du mal qui me dévore,
Vil ténor ! je te hais ! parce que l'on t'adore !
Puissent tes auditeurs ensemble conjurés
Houspiller sans pitié tes sons mal assurés ;
Puissent-ils te cribler de mille pommes cuites,
Et, si ce n'est assez, qu'ils t'en lancent de frites.
Que des chats monstrueux, des couacs et des grai-

Sans trêve en ton gosier se pressent par millions.
Puissé-je voir la presse éreinter tes roulades,
Voir huer et siffler toutes tes gargouillades.
Voir le dernier ténor cracher son dernier *ut*,
Moi seul en être cause et lui dire enfin : *Zut !*

J.-B. LAGLAIZE.

Au guichet d'une administration de l'Etat. —
Un contribuable, à l'employé absorbé dans la
lecture de son journal :

— Monsieur, s'il vous plait...

Le rond-de-cuir, se décidant à lever les
yeux :

— Vous n'êtes guère patient... S'il y avait du
monde avant vous, vous seriez pourtant bien
obligé d'attendre !

Un de nos marchands de combustibles rece-
vait, il y a quelque temps, cette missive d'une
jeune veuve de sa connaissance :

« Chair monsieur, faite moi le plaisir de
m'envoyer deux sent quilo de coqs car il fais
bien frois. »

Un Marseillais et un Gascon ont passé la soi-
rée ensemble. L'heure est avancée.

Le Gascon, regardant sa montre : « Bagasse,
deux heures ! C'est le moment d'aller se cou-
cher. Ce n'est pas que je dorme beaucoup, oh !
non ! quatre à cinq heures de sommeil me suf-
fisent. »

— Eh ben, moi, dit le Marseillais, deux heu-
res de sommeil, c'est tout ce qu'il me faut.

— Deux heures, seulement ? Ce n'est pas
assez.

— Oh mais, moi, je dors très vite, mon
bon !

Toujours les bizarreries de notre langue.

Quand un homme se meurt on dit qu'il s'é-
teint.

Et quand il est mort on l'appelle feu !

Quelques amis causaient l'autre jour des
difficultés qu'offrirait l'étude de certaines lan-
gues étrangères. Les uns prétendaient que
l'allemand était beaucoup plus difficile à rete-
nir que l'anglais ; d'autres affirmaient le con-
traire.

— Quant à moi, interrompt l'un d'eux, j'ai
toujours eu la preuve que la langue la plus
difficile à retenir était celle de ma belle-
mère.

Une dame est en train de marchander un
gigot.

Elle aperçoit le chien du boucher, perché
sur une table et occupé à flairer la marchan-
dise.

— Est-ce que cet animal-là ne vous mange
jamais de viande ? demande-t-elle.

— Oh ! jamais, madame ; il la lèche, et c'est
tout.

Voici le contenu d'un petit billet remis dans
le temps à un voiturier faisant le trajet de
Morat à Lausanne, par un agriculteur de la
Broye : « Cher ami, je t'envoie, comme tu
m'avais demandé, trois douzaines d'œufs pour
faire couvrir par le voiturier. »

Au Palais de Justice, dans la salle des Pas-
Perdus.

Un vieil avoué, montrant à un de ses confrères
un avocat qui est en train de gesticuler et
de parler tout seul :

— Ah ça ! il est donc fou ?

— Pourquoi cela ?

— Dame ! Un avocat qui se parle à lui-même,
c'est comme un pâtissier qui mangerait sa mar-
chandise.

Madame frappe modestement à la porte de
la chambre où repose sa cuisinière.

— Ma chère Joséphine, vous plairait-il de
vous lever pour préparer le déjeuner de mon-
sieur ? Il est près de 8 heures. Après quoi, si
cela ne vous dérange pas, vous aurez bien
l'extrême obligeance de vous occuper un peu
du dîner : je vais réveiller Françoise, qui aura
peut-être la bonté de vous aider.

La Paternelle. — Dans son assemblée géné-
rale du 9 mars dernier, cette société ayant décidé
l'organisation d'une Fête champêtre, pour subvenir
aux frais considérables nécessités par l'arbre de
Noël qu'elle offre chaque année aux enfants de ses
membres, le comité chargé de l'élaboration du pro-
gramme de cette fête, qui aura lieu au Parc de
Montriond, en a fixé les dates au dimanche 28 et
lundi 29 mai prochain,

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

Fournitures de bureaux.

Papier à lettre et enveloppes avec en-tête. — Fac-
tures. — Circulaires.

Cartes d'adresse et de visite.
Faire-part.

MENUS ET CARTES DE TABLE

OCCASION		Les grands stocks de marchandise pour la Saison d'automne et hi- ver, telle que :
Ettoffes pour Dames, fillettes et enfants,		
	dep. Fr.	p. m.
Milaines, Bouxkins, Cheviots p ^r hommes	2 50	»
Coutil imprimé, flanelle laine et coton	— 45	»
Cotonnerie, toiles écruës et blanches	— 20	»
jusqu'aux qualités les plus fines sont vendues à des prix excessivement bon marché par les Magasins populaires de Max Wirth, Zurich. — Echantillons franco. —		
Adresse: Max Wirth, Zurich.		

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.